



Avis du CSE central sur le budget 2025 de France Télévisions

Après 12 ans d'attrition des moyens de France Télévisions, les élus ne peuvent que dénoncer la situation budgétaire déplorable de l'entreprise pour 2025.

Certes cette situation est la conséquence des politiques libérales menées par les gouvernements successifs ces dernières années, qui cherchent systématiquement à réduire les financements publics et fragilisent gravement les services publics, mais la direction de France Télévisions s'inscrit dans cette logique en mettant en œuvre toujours plus d'économies et en réduisant toujours plus le niveau de l'emploi au sein de l'entreprise.

En diminuant de 86 M€ nos ressources pour 2025, l'État acte le renoncement aux engagements qu'il avait pris dans le projet de contrat d'objectifs et de moyens 2025-2028, qui est donc désormais caduc, tout en continuant à proclamer, malgré l'évidence, son attachement à un audiovisuel public fort.

De son côté, la direction accepte de limiter le déficit d'exploitation à 49 M€, induisant ainsi l'idée qu'il y a encore et toujours des marges de manœuvre en interne, alors que cette politique pèse durablement sur le corps social.

Ce dernier est mis à rude épreuve, avec un objectif de limitation de la masse salariale qui va se traduire de plusieurs manières :

- de nouvelles réductions d'effectifs (-180 ETP entre le budget 2024 et le budget 2025), alors que l'entreprise en a déjà supprimé 1700 en 13 ans,
- la poursuite et l'aggravation de la modération salariale qui détériore le pouvoir d'achat des salariés depuis des années,
- la dégradation des conditions de travail alors que les réorganisations et les transformations ne permettent pas de contrebalancer de manière soutenable les départs non remplacés,
- l'externalisation d'une part grandissante de l'activité qui abîme l'intérêt et le sens au travail en interne.

Avec une telle réduction des ressources, France Télévisions n'est plus en mesure de financer ses priorités stratégiques et ses développements, ce qui hypothèque son avenir.

Cette situation entraîne une dégradation préoccupante de la trésorerie, qui ressort négative et oblige France Télévisions à négocier des lignes de crédit, à financer ses investissements par l'emprunt et à détériorer son résultat financier.

Produire une information de référence, assurer le maillage des territoires, être au rendez-vous des enjeux numériques, assurer un soutien à la création, cela a un coût qui n'est pas financé à sa juste valeur par l'État.

Ce budget vient aggraver les inquiétudes des élus du CSE central pour l'avenir de France Télévisions. Une inquiétude qui les a déjà amenés à déclencher le 8 octobre dernier un droit d'alerte économique.

Au vu de la situation et du financement projeté, les élus du CSE central donnent un avis négatif sur le budget 2025 de France Télévisions.

**Adopté à l'unanimité des 23 votants
CFDT, CGT, SNJ et FO s'associent.**

Paris, le 17 décembre 2024